

Zeitschrift: Archivum heraldicum : internationales Bulletin = bulletin international = bollettino internazionale

Herausgeber: Schweizerische Heraldische Gesellschaft

Band: 75 (1961)

Heft: 4

Artikel: L'héraldique dans le dis des VIII blasons de Jean de Biteri 1346

Autor: Adam Even, P.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-746319>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.12.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ÉTUDES D'HÉRALDIQUE MÉDIÉVALE

L'héraldique dans le dis des VIII blasons
de Jean de Biteri

1346

par P. ADAM EVEN

Le 26 août 1346, à Crécy, les troupes d'Edouard III d'Angleterre écrasaient l'armée française de Philippe VI; blessé d'une flèche au cou, ayant eu deux chevaux tués sous lui, le roi de France quittait le champ de bataille où, après des prodiges de valeur, avait péri toute la fleur de la bonne Chevalerie de France et les alliés étrangers du roi: le roi de Majorque, le duc de Lorraine, les comtes de Salm et de Blâmont et, entre tous, Jean l'Aveugle, roi de Bohême, comte de Luxembourg tombé sous un monceau de ses fidèles.

La nuit étant venue le roi d'Angleterre fit crier que, sous peine de hart, nul ne dépouillât les morts afin qu'on les pût reconnaître au matin.

Le lendemain, la terre était si couverte de brume qu'à peine distinguait-on un arpent; la messe ouïe, Edouard III donna commission à Renaud de Cobham, assisté de chevaliers connaissant les armes et de tous les hérauts de l'ost, de faire la reconnaissance des tués. Sur place se trouvaient déjà les hérauts des seigneurs de France, là venus pour chercher leurs maîtres et leurs seigneurs.

Tournés et retournés, les corps furent reconnus à leurs armoiries: onze princes, quatre-vingts barons, douze-cents chevaliers d'un ou de deux écus. A vêpres, ayant obtenu une trêve pour ensevelir les morts, les hérauts français: Valois, Alençon, Harcourt, Dampierre et Beaujeu, furent gratifiés de plus de 2000 livres par le roi d'Angleterre qui, avec le prince de Galles son fils, s'étaient vêtus de noir pour le deuil de Jean de Luxembourg, roi de Bohême, leur cousin.

Après quatre jours de trêves, les obsèques solennelles furent, à l'abbaye de Montenay, célébrées en présence du roi et des grands seigneurs anglais¹⁾.

Le désastre de Crécy produisit un effet de stupeur dont le témoignage est conservé par deux complaints funèbres d'inspiration singulièrement voisine.

Dans l'une, due à un familier de Jean de Hainaut sire de Beaumont, l'auteur, Colin, fils de Renaud, se voit ravi en songe dans une chambre où se lamentent huit dames. Prouesse, l'une d'elles, pleure Jean l'Aveugle « le fils de l'empereur Henri ». Les murs de la salle sont peints d'armoiries

*Les huit bannières bien connu
D'un roy, d'un duc, et de six contes*

il distingue, en effet:

*La bannière à terre abattu
D'Alençon et rompue les plois
Celle de Flandre et celle de Blois*

¹⁾ On suit littéralement Froissart — Chroniques Mss de Rome, éd. Luce III 427.

*De Harcourt et de Lorraine
Celle de Sancerre en la plaine
Et celle au bon conte de Saume¹⁾*

Assez semblable de procédé, mais fort curieuse au point de vue héraldique est une autre élégie, *le dis des VIII blasons* où l'auteur²⁾ — Jehan de Bitery — lamente le seigneur qu'il a perdu

*Mes autre cose n'en puis faire
Fors que tant seulement pryer (8).*

chemin faisant, il passe à Issoudun en Berry, entre dans une salle

*La avisai ge maint blason
Et maint escu de grant regnon
Que mi gentil seigneur portoient
Qui de leur biens me confortoient
Au temps qu'ils estoient en vie (25)*

Après souper, l'auteur se couche, s'endort lorsque lui apparaissent

VIII Dames douces et piteuses (47)

personnifiant des vertus chevaleresques, et portant chacune un grand écu (53) qui sera blasonné, tandis que, sans doute pour piquer la curiosité de l'auditeur, lui est laissé le plaisir de reconnaître à ses armes le preux ainsi loué.

Ici encore, c'est d'abord Prouesse qui pleure celui qui toujours combattit

Pour garder m'onour et mon droit (71)

et blasonne l'écu, que pour l'amour du bon roi, elle porte...

*Regarde, il est escartellés
De geules et si est bullés
D'argent sur azur, ce me samble,
Et sour les geules ha ensamble
II lions d'argent couronnés
De fin or et si sont onglées
D'or et s'ont les queues fourchiés,
Qui noblement y sont coucies.
Sur les quartiers bulles d'argent
A II lions qui sont moult gent,
Et onglés par les pies encore. (113-124)*

On reconnaît l'écartelé Bohême Luxembourg du célèbre Jean l'Aveugle, tombé en héros à Crécy³⁾

Franchise lamente la mort d'un prince

*Cel escu point à fleur de lis
Bordes de gueules tout en tour (146)*

manque ici un vers, qui aurait précisé que cette bordure était besantée d'argent

¹⁾ Ce texte a été édité par Buchon. Appendice à son édit. de Froissart t. XXIII, p. 231.

²⁾ Mss B. III. 18 de la Bibliothèque de la Minerve à Rome. Ed. par A. Tobler. Jahrbuch d. Romanischen Litteratur V (1864), p. 24.

³⁾ L'armorial du héraut Navarre (circa 1370) — en abrégé N — donne le *roi de Brehaign*: de gueules au lion d'argent rampant à la queue nouée et fourchue (N 1260) — le *duc de Luxembourg* burelé d'argent et d'azur a ung lion rampant de gueules onglé et couronné d'or (N. 1429).

Sceau: Raadt Sc. P. Bas. II. 396.

— pour Charles II de Valois le Magnanime, comte d'Alençon et du Perche, frère du roi Philippe VI ¹⁾).

Gentillesse vint ensuite

*Et portoit, c'est cose prouee,
I escu vermeil bien tailliet
A III peus qui furent vairiet
D'argent sur asur de recief
Et de fin or estoit le chief (190)
... plains estoit de boine vertu
Cieus qui le portoit sans doutance,
Et si fu nies au Roi de France (200)*

Louis II de Chatillon, comte de Blois et de Dunois, était bien fils de Marguerite de Valois († 1342, sœur de Philippe VI ²⁾).

Soutenu par la vertu suivante

*L'escu fu d'or, ce n'est pas fable,
A I lion rampant de sable (217)*

à juste titre c'est Loiauté, qui ne sait où aller, ayant perdu son serviteur le héros mort pour son roi

Et pour loiauté maintenir (223)

Louis de Crécy, comte de Flandre ³⁾.)

Sobriété pleure un

*Frans dus plains de largesse
... I escut portoit devant li
De fin or, pour voir le vous di,
Une bende y avait sans doubte
De gueules III aigles en route
D'argent sur le bende séans (237)*

pour Raoul duc de Lorraine — beau-frère du comte de Blois ⁴⁾).

Hardiesse, une dame qui en sa dextre

*Main portoit I moult rice escu
D'asur, dont ie fu yrascu,
Et afin que cascuns l'entende,
D'argent y avoit une bende
Et si avoit d'or II cotices
Potencies sans nul malices. (225)*

évoquant le *Gentils chevalier hardi* en joutes et tournois

Louis II, comte de Sancerre, d'un rameau cadet des comtes de Champagne.

L'évolution des armes sancerroises est curieuse; les anciens comtes de Champagne portaient d'abord d'azur à la bande d'argent, coticée d'or — la cotice parfois diaprée (Walford Roll 26); cadets, les Sancerre inversaient les métaux: s'armant d'azur à une bande d'or à deux cotices d'argent (arm. de l'ost de Flandre, éd. Prinet: un armorial... N^o 8). Après l'extinction du rameau aîné (1274) on attribua au comté des cotices potencées (N. 603) modification que les Sancerre apportèrent à leurs

¹⁾ *Le comte d'Alençon*: les armes de France à une bordure de gueules besantée d'argent = N 8 — DD 890 — ici DD = Douët d'Arcq. Sceaux des Archives.

²⁾ *Le comte de Blois* de gueules à III paus de vair et a un chief d'or: N 1074 — DD 967.

³⁾ *Le comte de Flandre*: d'or à un lion noir rampant: N. 1163 — DD 642.

⁴⁾ *Le duc de Lorene*: d'or à un bende de gueules a III esgles d'argent sur le bende N. 596. DD. 784.

armes (arm. Bigot N° 286). Après la réunion définitive de ce fief à la couronne, ils adoptèrent le blason champenois comme on le voit ici.

Charité interpelle l'auteur:

*Jehan de Biteri, biau sire,
De la mort dou conte grant yre
Heraut et menestrel aront (285)*

Car doux et charitable, volontiers les confortait

*Et portoit I escu vermeil
A II saumons et a croisetes
D'argent qui furent naitelletes (280)*

Simon I comte de Salm en Vosges. L'armorial du héraut Navarre (compl. éd. Adam: 1444) donne par erreur au comte de Saumes en Saumois, ou en Vosges, les armes de Salm en Ardenne.

Les armes des deux comtés diffèrent par l'inversion des couleurs, mais le rameau vosgien y ajoute un semé de croisettes depuis la croisade du comte Herman de Salm [1095-1138] ¹⁾.

Devers Normandie, vient enfin une dame

*I escu de gueules portoit
Ouquel II fasces d'or avoit (299)*

Jean premier comte d'Harcourt (1338) ²⁾.

Ayant décrit ces armes de grands seigneurs, l'auteur voit pennonceaux, bannières et timbres de plusieurs manières, si nombreux que trop aurait à faire à les vouloir diviser, aussi se réveilla Jehan de Biteri et termina son dit:

*Et a fin c'on puist mieus prouver
Que ce soit véritable coze
Vous trouverez escript en gloze
L'an mil III^e XLVI
Que nos seigneurs furent occis
En le bataille de Crecy
Jhu cris leur face miency (322)*

Il nous a semblé que méritait d'être rappelé ce curieux monument de la littérature héraldique, unique en France, et dont les Pays-Bas fournissent un exemple contemporain avec le chant funèbre de la bataille de Stavoren (1345) — conservé notamment dans le manuscrit du héraut Gelre qui contient le célèbre armorial de ce héraut.

Das Villmerger Fahnenbüchlein im Kloster Engelberg

VON P. PLAZIDUS HARTMANN

Im *Schweizer Fahnenbuch*, Zollikofer & Co., St. Gallen 1942, widmen A. und B. Bruckner ihre Aufmerksamkeit auch den im Villmerger Kriege 1656 erbeuteten Feldzeichen, die verschiedentlich in Farben wiedergegeben wurden. Im Nachtrag des Fahnenkataloges beschreiben die Verfasser die Wiedergaben durch Aurelian Zur Gilgen und im Luzerner Fahnenbuch, die weder in der Reihenfolge noch in der Darstellung übereinstimmen. Das nämliche gilt auch vom

¹⁾ DD 10324 — Braun v. Stumm der Münzfund v. Merzig, p. 141.

²⁾ *Le comte d'Harcourt*: de geules a II fesses d'or N. 147 — DD 913.